



Département des Landes

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE LA ZONE
D'ACTIVITES DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

**DECISION PORTANT APPROBATION DE LA PROPOSITION DE LA SATEL
relative à la conclusion d'un marché de fourniture et pose de plaques
anti-glissance sur les circulations extérieures en plancher bois du côté Est
du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES »**

Le Président du Syndicat Mixte pour l'aménagement et la gestion de la zone d'activités de Saint-Geours-de-Maremne,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue le 27 novembre 2019 entre le Syndicat Mixte et la Société d'aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL) pour la réalisation de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES »,

VU le bon de commande n° 1 du 25 juin 2020 relatif aux travaux de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES »,

VU la proposition de la SATEL en date du 22 février 2021,

DECIDE :

- d'approuver la proposition de marché de services présentée par la SATEL selon les caractéristiques suivantes :
 - **Titulaire :** Société ID VERDE Agence de Messanges – 781 Chemin de Camentron - MESSANGES (40660)
 - **Objet du marché :** fourniture et pose de plaques anti-glissance en tôle inox perforée sur les circulations extérieures en plancher bois du côté Est du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES »
 - **Prix :** 2 835,00 € HT
- et d'autoriser la SATEL, mandataire du Syndicat Mixte, à signer ledit marché et à le notifier à son titulaire.

Fait à Mont-de-Marsan, le **14.SEP.2022**

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON